

Comprendre, promouvoir et soutenir la Politique des trois organismes sur le libre accès

Webinaire

Présenté par :
Groupe de travail sur le libre accès de
L'Association des bibliothèques de recherche du Canada

Le 23 novembre 2015



Groupe de travail de l'ABRC sur le libre accès



Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC)

- ✧ 29 bibliothèques universitaires membres et deux bibliothèques du gouvernement fédéral
 - « L' ABRC assure un leadership au nom des bibliothèques de recherche du Canada et augmente leur contribution à la recherche et à l'enseignement supérieur. Elle favorise l'efficacité et la pérennité de la communication savante, ainsi que la mise en œuvre de politiques publiques qui permettent l'accès le plus large possible à l'information savante. »

Groupe de travail sur le libre accès (GTLA)

- ✧ Formé à l'été 2011 – forme actuelle établie en 2013
- ✧ Relève du Comité de la diffusion de la recherche
 - « Prendre la direction de la coordination canadienne dans un environnement en constante évolution pour la question de LA qui intéressent les membres de l'ABRC et du RCDR. Répondre de façon active aux évolutions dans le domaine du LA, veiller à une réponse rapide et à une anticipation des évolutions nationales et internationales qui découlent des activités parmi les associations, les gouvernements, les organismes de recherche et les éditeurs. »

Aperçu du webinaire



- ✧ Aperçu de la Politique des trois organismes sur le libre accès
- ✧ Effet du libre accès auprès des chercheurs / bibliothèques
 - Concepts, opérations et activités
- ✧ Soutenir le libre accès dans une bibliothèque de recherche
 - Opportunités et défis
- ✧ Aborder les défis en matière de licence
 - Rôle et travail du RCDR
- ✧ Autres soutiens
 - Aperçu des outils et du travail de l'ABRC

Aperçu de la Politique des trois organismes sur le libre accès

Pat Moore

Bibliothécaire des systèmes, Projets numériques
et technologies, Université Carleton



- ✧ Objectifs
- ✧ Mise en œuvre
- ✧ Exigences en matière de conformité

Politique de libre accès des trois organismes (1 de 3)



✧ Objectif

« accroître l'accès aux résultats des travaux de recherche financés par les organismes, ainsi que la diffusion et l'échange de ces résultats » (science.gc.ca)

✧ Mise en œuvre

- Depuis le 1er mai 2015 pour les travaux de recherche financés par le CRSNG ou le CRSH
- Depuis le 1er janvier 2008 pour les travaux de recherche financés par les IRSC

Politique de libre accès des trois organismes (2 de 3)



- ✧ Exigences en matière de conformité → Publications (tous les organismes)
 - Permettre un accès gratuit aux articles des revues à comité de lecture dans les 12 mois suivant la publication, ce qui peut être atteint à l'aide des éléments suivants :
 - Dépôts en ligne
 - Libre accès dans les revues
 - La version ouverte doit être la version définitive
 - Après évaluation par les pairs
 - Après révisions

[Lien à la FAQ sur la Politique des trois organismes sur le LA](#)

Politique de libre accès des trois organismes (3 de 3)



- ✧ Exigences en matière de conformité → Données de recherche liées aux publications (IRSC seulement)
 - Déposer les données coordonnées bioinformatiques, atomiques et moléculaires dans la base de données appropriée immédiatement après la publication des résultats de recherche.
 - Conserver les ensembles de données originaux pendant au moins cinq ans après la fin de la subvention (ou plus si d'autres politiques s'appliquent).
- ✧ Une consultation est en cours sur la Politique sur les données pour tous les organismes
 - [Version ébauche de la Déclaration de principes des trois organismes sur la gestion des données numériques](#) | Aperçu

Effet du LA auprès des chercheurs / bibliothèques

Pat Moore

Librarian, Digital Projects & Technologies,
Carleton University



- ✧ Concepts
- ✧ Opérations
- ✧ Activités

Pourquoi le libre accès maintenant?

À une embouchure

- ✧ Capacité technique de partage
- ✧ Changements de culture dans les universités et le monde de la recherche
- ✧ Pression des bailleurs de fonds et des gouvernements
- ✧ Mouvement d'ouverture – à partir d'un fusionnement



Photo: [A. Zwegers](#)

Cultures en changement : LA et Politique des trois organismes



✧ Général

- Perceptions erronées à propos de la qualité et du LA
- Incidence, paramètres et évaluation à travers le LA et le commercial

✧ Culture – Faculté de recherche / universitaire

- Grandes revues et crédit pour la permanence
- Partage des connaissances dans le cadre du processus de recherche

✧ Culture – Bibliothèques

- Collecte et indexage du LA
- Intégration du LA dans la référence, les guides et l'enseignement

✧ Culture – Bailleurs de fonds et administrateurs

- Joindre le geste à la parole – dans les deux sens
- Soutenir l'élaboration de l'infrastructure
- Surveillance et rapports



La ligne dure

- ✧ Pas vraiment nouveau pour les éditeurs
 - Le R.-U., l'UE, les É.-U. et l'Australie sont tous en avance sur nous
 - IRSC – initialement une politique plus radicale – embargo de 6 mois
- ✧ Frais de traitement des articles (FTA) et (fausses) assertions
 - « Primes »
 - Plus de la moitié des revues comprises dans le DOAJ n'exigent pas de FTA
 - Dépôt de remplacement
- ✧ Meilleure réutilisation
 - Conditions d'utilisation pour l'enseignement, l'extraction de données , métascience
 - Les normes d'évaluation, les mesures
 - Outils d'exportation, d'importation et d'intégration



Soutien aux revues et aux rédacteurs en chef



- ✧ Hébergement de revues et de l'infrastructure
 - Logiciels et services
 - Registres (DOI, ISSN, etc.)
 - Schema, métadonnées, indexation
- ✧ Collaborer avec les rédacteurs en chef
 - Élaboration de licences / politiques
 - Éclairage des conversations avec les éditeurs commerciaux
 - Élaboration d' instructions pour les auteurs



Soutien aux chercheurs et aux auteurs



- ✧ Consultations en matière d'accord de publication
- ✧ Information sur les éditeurs prédateurs
- ✧ Trouver des issues pour le LA
- ✧ Paramètres, normes et commercialisation
- ✧ Outils pour le dépôt, la réutilisation
- ✧ Garantir les droits d'exploration de texte



Facettes du libre accès / modalités

✧ En lien avec les frais

- Aucuns frais d'inscription ou d'accès
- Aucuns frais d'adhésion
- Aucuns frais pour les auteurs

✧ Version

- Préliminaire (présentation initiale)
- Après examen
- Après révision
- Après mise en page

✧ Temps

- Embargos
- Aperçu avant impression et retrait



✧ Dépôt / localisation

- Première publication ou publication faisant « autorité »
- Alternative à la publication
- Établissement
- Subventionnaire ou autre désigné
- Disciplinaire

✧ Usages

- Personnel
- Enseignement
- Archivage

✧ Autres exigences

- Retour d'hyperliens
- Crédits d'édition

Mission – LA



- ✧ Partenariat
- ✧ Promotion
- ✧ Éducation
- ✧ Soutien
 - Infrastructure
 - Services
 - Consultations
- ✧ Examen critique

Le LA constitue une occasion incroyable, mais nos initiatives en la matière doivent respecter les mandats, les plans stratégiques, l'éthique professionnelle et les pratiques exemplaires des bibliothèques.

Soutenir le libre accès dans la bibliothèque universitaire

Bobby Glushko

Chef, Bureau des communications savantes et du droit d'auteur, Université de Toronto



- ✧ Pourquoi demander à la bibliothèque de soutenir le LA?
- ✧ Comment s'y prendre pour que la bibliothèque soutienne le LA avec succès?
- ✧ Le LA complexifié

Pourquoi le libre accès dans la bibliothèque?



- ✧ Fiable
- ✧ L'accès : au cœur de la mission des bibliothèques
- ✧ Expertise interne
- ✧ Au centre de l'œuvre de recherche

Succès du LA dans la bibliothèque?



- ✧ Mandats!
- ✧ Collaborer avec le bureau de recherche
- ✧ Répondre aux besoins des chercheurs
- ✧ La carotte au bout du bâton!

Point de vue contraire : Fermer le fonds sur le LA



Pourquoi l'U de T s'est-elle efforcée de fermer
notre fonds pour le libre accès?

✧ Contexte

- L'U de T est ÉNORME
- Plus de 84 000 étudiants
- Plus de 13 000 membres du personnel enseignant

Enjeux (1 de 2)



1. Échelle

- Il n'existe aucun moyen de soutenir de manière significative notre corps professoral à l'échelle
- La diversité des facultés mène à des inégalités structurelles

2. Conséquences

- La majorité du financement a été attribué à d'importants éditeurs commerciaux
- Surreprésentation des STIM
- Clients réguliers

Enjeux (2 de 2)



3. Solutions de rechange crédibles

- Les Canadiens doivent se conformer aux mandats de libre accès des trois organismes
- Les fonds pour les auteurs ne répondent pas aux besoins
- LA vert au moyen d'un dépôt par procuration

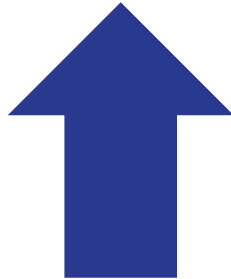
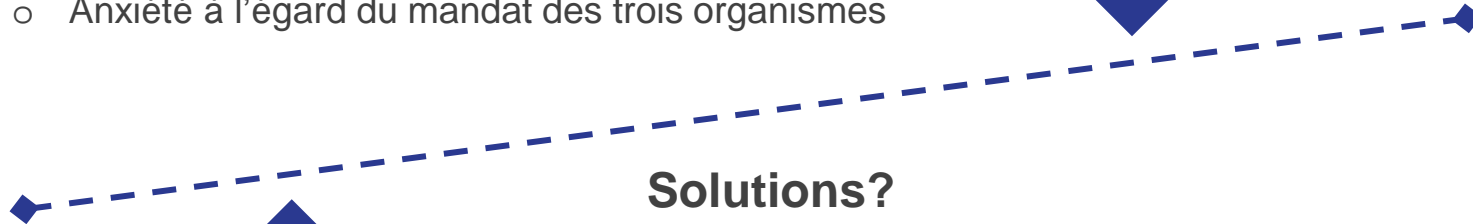
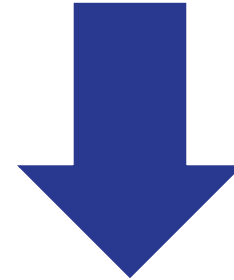
4. L'éternelle goutte d'eau dans l'océan

- Communiquer avec 13 000 membres du personnel enseignant?!
- Demandes après que les fonds soient dépensés

Défis et solutions possibles

Défis

- Le fonds de LA est populaire
- Engagements de la bibliothèque envers l'université
- Anxiété à l'égard du mandat des trois organismes



Solutions?

- Affiliations : Bien, mais difficile à évaluer
- Dépôt par procuration : Excellent! Toutefois, difficile à faire rétroactivement
- Soutien pour les solutions de rechange internes

Autres réflexions

- ✧ Opposition au libre accès?
 - ✧ Pourquoi soutenons-nous le libre accès?
-
- ✧ Glushko et Shoyama, [A Theoretical Framework for Understanding Open Access Initiatives](#)



[Traduction] « Les trois conclusions découlant des deux derniers siècles – soit que le bien public est essentiellement disputé, que son évocation est sujette à l'exploitation démagogique et que son sens dans un contexte ou un autre sera fort probablement défini par les intérêts des groupes dominants – sont raisonnables et, selon moi, justes. »

Jane Mansbridge

CRKN
Canadian Research
Knowledge Network

RCDR
Réseau canadien de
documentation pour la recherche



Surmonter les défis en matière de licence

Monica Ward

Agente principale du contenu et des licences,
RCDR



- ✧ Rétroaction des éditeurs
- ✧ Rôle du RCDR

Rétroaction des éditeurs



- ✧ Puisque la politique est assez récente, elle ne fait pas partie des préoccupations de nombreux éditeurs
 - Cela est particulièrement vrai des grands éditeurs américains ou internationaux
- ✧ Un grand nombre d'éditeurs ont déjà avec les auteurs des ententes qui régissent le dépôt par l'auteur, les embargos et les droits des auteurs de partager ou de publier la version finale de leur article
- ✧ Hésitation à l'égard de la tenue de ces discussions avec une bibliothèque ou un consortium de bibliothèques
- ✧ Les services des ventes et d'octroi de licences ne sont pas équipés ou préparés pour traiter les droits d'auteur dans le contexte d'une négociation d'adhésion

Rôle du RCDR (1 de 3)



Le RCDR prend plusieurs paramètres afin de faciliter la mise en œuvre de la politique :

1. Le modèle de licence du RCDR comprend une disposition de dépôt par l'auteur, qui, si elle est comprise dans une entente, permet aux auteurs publiant dans des revues sous licence d'effectuer le dépôt de leurs articles dans un DI, et donc de se conformer à la politique.

Clause 2.3 Nonobstant toute modalité contraire de toute entente entre des auteurs affiliés à un membre et l'éditeur, celui-ci accorde par la présente aux membres, à titre non exclusif, irrévocable et exempt de redevances, le droit d'archiver ou de déposer le contenu en ligne dans des dépôts institutionnels qui sont de nature thématique, nationale, ou autre

Rôle du RCDR (2 de 3)



2. Encourager les éditeurs à mettre en place des politiques qui s'harmonisent avec la Politique de libre accès des trois organismes afin que les auteurs canadiens qui ont reçu un financement de la part des trois organismes soient en mesure de publier facilement dans leurs revues.
3. Négocier des frais de traitement des articles (FTA) favorables afin que les auteurs qui choisissent de se conformer en payant des FTA puissent obtenir les taux et les conditions les plus favorables.

Rôle du RCDR (3 de 3)



4. Poursuivre les travaux des projets de libre accès (comme le partenariat Érudit, qui vise la transition d'un ensemble de revues canadiennes de langue française dans des revues entièrement à libre accès) afin que les auteurs disposent d'un plus grand nombre d'options de publication tout en respectant la Politique des trois organismes.
5. Poursuivre les travaux sur des initiatives visant à transformer l'écosystème de l'édition savante afin que les bibliothèques et les établissements aient davantage de contrôle non seulement sur les frais d'adhésion, mais sur les conditions qui régissent ces adhésions (être en mesure de demander des droits d'auteur à l'égard du dépôt, etc.).



Autres soutiens

Suzanne Bélanger
Agente de projet, ABRC



✧ Aperçu des outils de LA et des efforts de promotion de l'ABRC

Outils et travail de promotion de l'ABRC

(1 de 2)



- ✧ L'ABRC soutient le travail des organismes fédéraux dans le domaine du libre accès
- ✧ Les outils élaborés par l'ABRC et ses membres comprennent :
 - Un addenda de l'auteur → un document qui permet aux auteurs de modifier leurs accords de publication afin qu'ils soient en mesure de conserver certains de leurs droits
 - Une série de points de discussion (c.-à-d. des réponses rapides) à propos de la Politique des trois organismes
 - De l'information pour aider les chercheurs à repérer et éviter les éditeurs prédateurs

Outils et travail de promotion de l'ABRC

(2 de 2)



- ✧ Des dépôts sont également disponibles pour les chercheurs :
 - Dépôts institutionnels de LA
 - Dépôts d'adoption → concept au titre duquel huit des bibliothèques membres de l'ABRC offrent aux chercheurs externes des services de dépôt.

- ✧ Visitez le site Web de l'ABRC pour de plus amples renseignements : <http://www.carlabrc.ca/>

Questions?



Victoria Volkanova,

Présidente du GTLA de l'ABRC, Bibliothécaire,
Communications savantes, Université de Moncton
victoria.volkanova@umoncton.ca



Bobby Glushko

Chef, Bureau des communications savantes
et du droit d'auteur, Université de Toronto
bobby.glushko@utoronto.ca



Monica Ward

Agente principale du contenu et des licences,
RCDR
mward@crkn.ca



Pat Moore

Bibliothécaire des systèmes, Projets numériques
et technologies, Université Carleton
pat.moore@carleton.ca



Suzanne Bélanger

Agente de projet, ABRC
suzanne.belanger@carl-abrc.ca